

Paris, le 24/06/2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE CARCEPT PREV ET OPCO MOBILITES

Formation professionnelle et Protection Sociale, deux piliers pour renforcer l'attractivité des métiers du transport

Le 22 juin 2022, Carcept Prev et OPCO Mobilités ont conclu une convention de partenariat comportant des actions dédiées pour renforcer leur synergie dans l'intérêt des entreprises et salariés du secteur du Transport, de la Logistique et leurs Activités Auxiliaires.

Cette convention, signée pour Carcept Prev par Michel Seyt, Président de Carcept Prévoyance, Thierry Douine, Vice-Président de l'IPRIAC, et Christian Schmidt de La Brélie, Directeur Général de KLESIA, et pour OPCO Mobilités par Bertrand Mazeau et Jean-Louis Vincent, respectivement Président et Vice-Président, et Patrice Omnes, Directeur général, définit les modalités du partenariat entre les deux acteurs dans le cadre de la **mise en œuvre d'actions** visant à :

- étudier le marché de l'emploi dans le secteur du transport,
- promouvoir certains métiers du transport et optimiser le recrutement dans le secteur du Transport, de la Logistique et leurs Activités Auxiliaires.

Ces actions porteront sur 5 thématiques principales :

- Organisation d'évènements communs (Big Tour, Trophée des Routiers, webinaires...)
- Promotion des métiers et mise en avant de leurs avantages avec par exemple, des vidéos pour lutter contre les idées reçues sur les métiers du transport, un kit complet pour présenter les dispositifs en matière d'emploi, formation...

- Valorisation des solutions et projets dans le domaine de la Qualité de la Vie au Travail avec le Trophée Fondation Carcept-Prev axé sur les démarches innovantes en matière d'attractivité, start-up dans le domaine de la prévention, initiative sur l'amélioration de la qualité de vie des salariés en dehors de l'entreprise
- Valorisation des solutions pour les salariés en situation de handicap ou les aidants (conférences, information, déploiement des dispositifs existants)
- Partage des études menées sur les attentes des salariés ou futurs salariés (conditions d'accueil, étude 360...)

Pour mener à bien ces actions, une synergie des réseaux sera mise en place pour une connaissance croisée des équipes territoriales et le relais d'informations auprès des entreprises (actualité protection sociale, Transportez-vous bien, Trophée de la fondation Carcept Prev...)

Cette convention de partenariat se déploiera et sera mise en œuvre jusqu'au 31/12/2023

A PROPOS D'OPCO MOBILITES

OPCO Mobilités est un opérateur de compétences en charge de la formation et la transition professionnelle des métiers de la Mobilité – automobile, logistique, services et transports. Centré sur le renouvellement de la population active et l'adaptation permanente des compétences des salariés, OPCO Mobilités assure le financement du plan de développement des compétences et de l'alternance, l'appui aux branches pour l'anticipation des métiers et des qualifications, la création des certifications et la promotion des métiers. Avec un budget de plus d'un milliard d'euros, OPCO Mobilités agit auprès de 87 000 entreprises (issues de 18 branches professionnelles et la RATP), 1,4 million de salariés et 131 000 alternants. Reposant sur un fort maillage territorial, OPCO Mobilités assure également un service de proximité auprès de toutes les entreprises et notamment auprès des TPE-PME.

<https://www.opcomobilites.fr>

A PROPOS DE CARCEPT PREV

Carcept Prev propose des garanties et services de protection sociale aux entreprises et salariés du Transport. C'est une marque du Groupe de Protection Sociale Klesia dont les métiers sont : la complémentaire santé, la prévoyance et la retraite. Le Groupe a également placé la prévention et l'innovation sociale au cœur de sa stratégie ainsi que la dépendance, l'action sociale et les services à la personne. Créé en juillet 2012, Klesia est présent partout en France et tout particulièrement auprès des professionnels des services. Ses chiffres clés : 3 000 collaborateurs ; 300 000 entreprises clientes ; 4,6 millions de personnes couvertes en assurances de personnes et 12,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires global.

CONTACTS PRESSE

OPCO Mobilités

Alexandre Masson – 01 74 74 05 25 – alexandre.masson@opcomobilites.fr

Carcept Prev :

Ambre Fourneau – 06 44 39 89 25 - ambre.fourneau@advocaciz.com.